



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ MARITIME

La trousse de secours

Mars 2025

DOTATION OBLIGATOIRE

Les navires effectuant une navigation au-delà de 6 milles d'un abri embarquent le matériel d'armement et de sécurité semi-hauturier (de 6 à 60 milles) et hauturier (au-delà de 60 milles) qui comprend la trousse de secours composée des éléments suivants :

- ✓ 1 paquet de 5 compresses de gaze stériles, taille moyenne
- ✓ Chlorhexidine en solution locale - 5 ml à 0,05 % ;
- ✓ 1 coussin hémostatique (type CHUT) ;
- ✓ 1 rouleau de 4 m de bande auto-adhésive (largeur 10 cm, type Coheban) ;
- ✓ 1 boîte de pansements adhésifs stériles et étanches en 3 tailles ;
- ✓ 10 paires de gants d'examen non stériles ;
- ✓ 1 rouleau de sparadrap ;
- ✓ 1 flacon de 75 ml de gel hydroalcoolique ;
- ✓ 1 couverture de survie.

Tout complément de la trousse de secours est laissé à l'initiative du chef de bord.

CONSEILS AU CHEF DE BORD

- 1.** Les sujets ayant des antécédents spécifiques (allergies, asthme, syndromes neurologiques, cardiaques ou autres) doivent se munir du traitement d'urgence adapté.
- 2.** Pour les enfants embarqués, il est nécessaire de prévoir, en fonction de l'âge, des dosages adaptés ou des produits de substitution pour un certain nombre de médicaments. Renseignez-vous auprès de votre médecin.
- 3.** Placer les produits dans un contenant étanche placé dans un endroit facilement accessible, à l'abri de la lumière et de l'eau, et peu soumis aux variations thermiques. Les produits doivent être rangés pour faciliter leur emploi et éviter les erreurs.
- 4.** Le centre de consultation médicale maritime de Toulouse (CCMM) est à la disposition de tous les marins (y compris plaisanciers) gratuitement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

COMMENT DEMANDER UNE CONSULTATION MÉDICALE EN MER

Appel direct CCMM

Tél. : + 335 34 39 33 33

Inmarsat : 32 ou 38

Transmission de données (images) : cmm@chu-toulouse.fr

Appel au CROSS

VHF (C16 ou ASN C70) ; MF (ASN 2187.5)

Téléphone : 196 (appel gratuit depuis un fixe ou un portable, numéro national d'urgence dédié au sauvetage en mer.) Ce numéro permet d'alerter le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS) le plus proche de l'appel.

Pour une navigation au-delà de 60 milles, se renseigner auprès du CCMM de Toulouse pour le matériel médical et la dotation médicale complémentaire à emporter.

Contact secrétariat pour renseignements

Tél. : + 335 67 69 16 78

Mél : cmm.secretariat@chu-toulouse.fr

Site web du CCMM : <http://www.chu-toulouse.fr/-centre-de-consultation-medicale>

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ensemble des fiches sur la plaisance est disponible sur le site :

www.mer.gouv.fr/fiches-d-information-et-editions-de-la-navigation-de-plaisance-et-des-loisirs-nautiques

**Faites un don aux
sauveteurs en mer :**
<https://don.snsn.org>

**Suivez l'actualité
du ministère
chargé de la Mer**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*